

Novembre 2015

EMPLOI

20

SUPP'

LE MAGAZINE DE

minutes

Défier son handicap

Jean-Philippe Maffioletti travaillait dans le théâtre et la danse. Après un accident du travail, il s'est reconverti dans l'événementiel.



SOMMAIRE

REBONDIR

Les internautes donnent leurs pistes de réflexion en matière d'emploi **P. 4**

Log'ins, une entreprise qui insère ses salariés en deux ans **P. 6**

ENTREPRENDRE

La BGE aide les entrepreneurs handicapés **P. 7**

Les conseils de Deza Nguembock pour créer son entreprise **P. 8**

SE LANCER

Comment bénéficier d'un contrat de génération **P. 12**

Mode d'emploi pour accéder au service civique **P. 14**

TROUVER UN JOB

Comment parler de son handicap lors d'un entretien d'embauche **P. 15**

Que change le statut de travailleur handicapé ? **P. 16**

S'ÉPANOUIR

Amputé, Frédéric Sausset s'apprête à courir les 24 Heures du Mans **P. 20**

A&K Classics, des vêtements qui se zippent sur tous **P. 22**

MYRIAM EL KHOMRI La ministre veut améliorer l'accès à la formation

« Adapter les dispositifs »

Propos recueillis par Sylvie Laidet

A l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, Myriam El Khomri, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, répond à *20 Minutes* sur la question de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Où en est-on aujourd'hui de l'emploi des personnes en situation de handicap en France ?

Nous avons actuellement 2 millions de personnes avec une reconnaissance administrative de handicap en âge de travailler. C'est une population plutôt masculine, plutôt âgée et moins diplômée. Le taux de chômage des personnes handicapées s'élève à 21 %, soit plus du double que celui de l'ensemble de la population active. L'autre élément déterminant est que les demandeurs d'emploi en situation de handicap sont davantage touchés par le chômage de longue durée. 31 % sont demandeurs d'emploi depuis plus de 2 ans, contre 23 % pour les valides.

Qu'en est-il de leur taux d'emploi ?

Notre politique de l'emploi est basée sur une obligation légale de compter au moins 6 % de travailleurs handicapés dans les établissements de 20 salariés et plus. Actuellement, nous sommes à mi-chemin. Dans le secteur privé, le taux d'emploi est de 3,1 %, et dans le secteur public de 4,6 %.

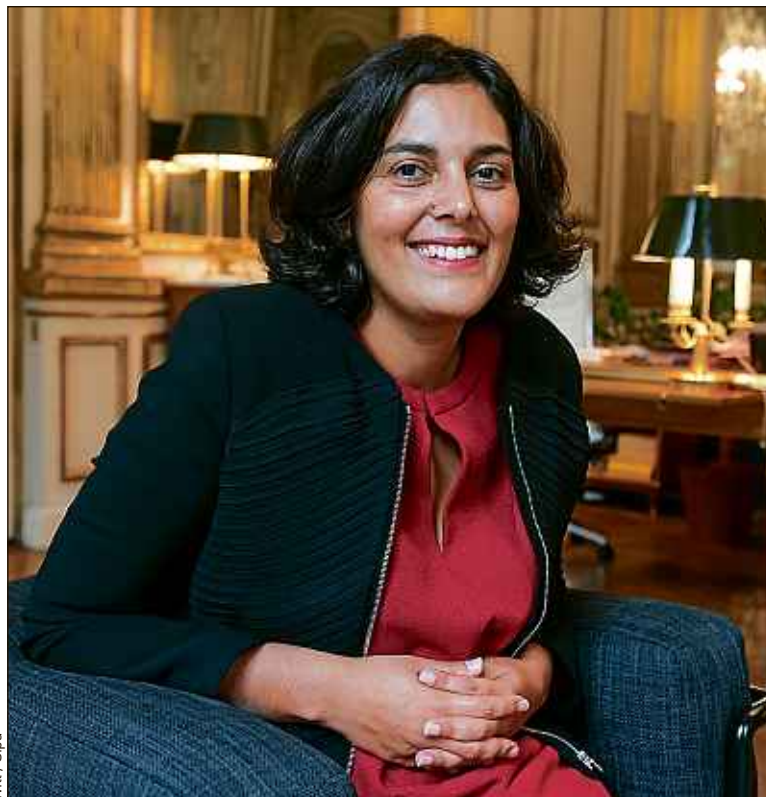
« Il faut orienter les personnes handicapées vers les filières porteuses. »

Certes, les chiffres augmentent, mais très lentement quand même...

Nous avons besoin d'aller plus loin et plus vite. Mais tout de même, il ne reste plus que 8 % d'établissements n'ayant rien mis en œuvre en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap et se contentant de payer leur contribution à l'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph). Dans les faits, on est passé de 9 % de contrats aidés signés par des travailleurs handicapés en 2013 à 12 % en 2015. Mais on peut mieux faire, ce chiffre doit continuer à augmenter.

Comment construire de vrais parcours professionnels ?

Actuellement, tous les problèmes sont cloisonnés. Nous n'avons pas



Witt / Sipa

La ministre organise une table ronde autour du handicap en novembre.

d'accompagnement dans la durée. Les dispositifs doivent s'adapter aux personnes handicapées et non l'inverse.

Concrètement, comment allez-vous vous y prendre ?

Je dispose de trois leviers d'action. D'abord, améliorer l'accès à la formation. L'Agefiph va abonder le compte personnel formation des personnes en situation de handicap et les Cap emploi seront opérateurs des conseils en évolution professionnelle. Je pense qu'il faut également orienter les personnes handicapées vers davantage de métiers, notamment des filières porteuses comme la transition énergétique. Enfin, le plan santé au travail 2015-2019 insiste sur la prévention en matière de désinsertion professionnelle et le développement du maintien dans l'emploi.

Comment comptez-vous tripler le nombre d'accords handicap dans les trois ans à venir, comme l'a fixé le président de la République ?

Actuellement, 11 % des établissements de plus de 20 salariés sont

sous accord. 40 % des entreprises de plus de 500 personnes sont couvertes. On le voit, la taille reste un frein à la signature de ce type d'accord. On constate aujourd'hui qu'au-delà de 3 ou 4 % de taux d'emploi de personnes handicapées, les entreprises n'ont pas intérêt à passer d'accord. A partir de ce seuil, leur contribution Agefiph décroît.

Que préconisez-vous donc pour encourager la conclusion de ces accords ?

Nous allons tout d'abord tenir une table ronde sur la négociation collective autour du handicap courant novembre. Nous allons également alléger le processus d'agrément des accords handicap par les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) en supprimant une étape. En fin d'accord, les Direccte vérifieront que le budget a bien été utilisé. Si ce n'est pas le cas, l'entreprise devra verser le reliquat à l'Agefiph. ■

L'actualité du handicap se lit sur 20minutes.fr

Retrouvez toute l'actualité autour de la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées et de nombreux articles et reportages sur le sujet du handicap à l'adresse www.20minutes.fr/magazine/handicap.



Supplément au journal « 20 Minutes », 1^{re} marque de presse française avec 17,4 millions d'utilisateurs par mois, 1^{er} quotidien avec 3 901 000 lecteurs (Audipresse ONE 2014-2015, ONE Global V3 2015)

50-52, bd Haussmann, CS 10300

75427 Paris Cedex 09

Tél. : 01 53 26 65 65

Fax : 01 53 26 65 10

E-mail : info@20minutes.fr

Édité par 20 Minutes France, SAS au capital

de 5 776 544 €, RCS Paris 438 049 843

Actionnaires : Sofiovest, Spir Communication, Schibsted Print Media AS

Président, directeur de la publication : Olivier Bonsart

Directeur de la rédaction : Acacio Pereira

Directeur général adjoint en charge des revenus :

Renaud Grand-Clement

Directeur général adjoint en charge de l'exploitation

et des systèmes d'information : Frédéric Lecarme

Rédacteurs en chef : Laurent Bainier et Armelle Le Goff

Directrice du marketing et de la communication :

Nathalie Desaix

Directrice administrative, financière et

des ressources humaines : Magali Aldon

Impression : Segro

© 20 Minutes France, 2015.

Dépôt légal : à parution. N° ISSN : en cours



Au Crédit Agricole,

on dit...

~~HANDI~~**CAP**

... et on agit!

SEMAINE NATIONALE POUR L'EMPLOI
DES PERSONNES HANDICAPÉES,
DU 16 AU 20 NOVEMBRE 2015



PARTICIPATIF Les internautes de « 20 Minutes » donnent leurs pistes sur l'intégration au travail

Des idées pour continuer d'avancer

Constance Daulon

A l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (Seeph), *20 Minutes* a demandé à un panel de lecteurs et d'internautes ce qu'ils pensaient de l'intégration de personnes handicapées au travail. 46% des lecteurs ont remarqué des mesures concrètes dans leur environnement professionnel.

Parmi elles, beaucoup sont liées à l'accessibilité du lieu de travail avec la mise en place d'ascenseurs, de plateformes et de sanitaires adaptés. L'aménagement du poste de travail a aussi été noté à travers du matériel dédié comme des écrans, l'ergonomie des postes ou l'utilisation d'outils informatiques accessibles à tous.

« En parler pour dédramatiser la situation. »

Si les lecteurs de *20 Minutes* constatent ces pratiques, ils proposent de faciliter l'accès des personnes handicapées aux parkings et aux escaliers. L'aménagement du temps de travail revient également avec des horaires plus flexibles et la possibilité de faire du télétravail.

D'autres proposent de miser sur la communication afin de connaître les besoins de ces employés et de sensibiliser au sujet les salariés, les responsables des



Sierakowski / Jochmans / Isopix / Sipa

Les internautes remarquent qu'il faut aussi prendre en compte les handicaps qui ne se voient pas.

relations humaines et les managers. Il faut donc être plus à l'écoute, « les mettre à l'aise » et « les intégrer en leur montrant le moins possible qu'ils sont en situation de handicap ».

Comme les autres salariés

Pour certains, parler du handicap permet de « dédramatiser la situation ».

Pour d'autres, il ne faut pas faire remarquer leurs différences avec les autres employés. Des lecteurs pensent qu'établir des partenariats avec des structures d'intégration serait une bonne chose, tout comme la création d'une équipe dédiée au sein de l'entreprise.

D'autre part, beaucoup ont fait remarquer que le handicap le plus

difficile à faire comprendre était celui qui ne se voyait pas, alors qu'il concerne une majorité de personnes en situation de handicap. L'image du fauteuil roulant ou de la canne blanche est aussi trop souvent utilisée pour illustrer le handicap. Des idées donc pour faire avancer les questions de fond et de forme. ■

Les rendez-vous de la semaine

Lors de la 19^e Semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap, plus d'une centaine d'événements ont lieu à travers la France. Organisés par l'Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées (Adapt), des « handicapés » permettent d'échanger avec de futurs recruteurs, le 16 novembre à Bourges, le 18 à Rennes, le 20 à Evreux et le 22 à Corbeil-Essonnes.

Informers et réfléchir

Un café des réussites sera ouvert à Toulouse le lundi 16 novembre, où des salariés viendront parler de leurs expériences. Le 17, un atelier culinaire est prévu à Beaune. Certaines maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) mettent en place des

portes ouvertes pour informer sur toutes les formalités administratives à effectuer, comme à Chalon-sur-Saône le vendredi 20. A Clermont-Ferrand, la journée du 16 sera consacrée au handicap chez les salariés du Réseau de transport d'électricité.

Enfin, à Caen, le mardi 17 novembre sera dédié aux enjeux de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap psychique. ■ C. L.



Adapt

Job Dating organisé par l'Adapt.

Des initiatives au niveau européen

Pour la première fois, la Semaine pour l'emploi des personnes en situation de handicap (voir ci-contre) se décline à l'échelle européenne. « 80 millions de personnes en situation de handicap sont en recherche d'emploi dans l'Union européenne. Cela équivaut à la population de l'Allemagne », souligne Henri-Pierre Lagarrigue, en charge de la dimension européenne au sein de l'Adapt.

L'un des temps forts de cette semaine aura lieu à la maison des Polytechniciens à Paris le 16 novembre. Une grande conférence d'ouverture sera suivie d'une table ronde ainsi que d'un Job Dating. Puis un congrès international sur la

sécurisation des parcours à travers l'Europe se tiendra le vendredi 20 novembre à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Partenariats étrangers

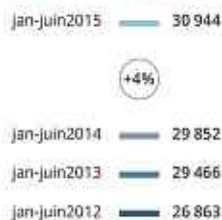
Après les réflexions dégagées par la grande conférence d'ouverture, place à la mise en pratique lors du forum pour l'emploi à la halle Georges-Carpentier à Paris le mercredi 18 novembre.

Une réflexion sur l'emploi accompagné qui se fera en partenariat avec des associations flamandes, irlandaises et espagnoles. De quoi s'inspirer des méthodes qui fonctionnent à l'étranger. ■ C. L.

CHIFFRES L'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap avance

Des progrès visibles pour l'emploi

Le nombre de personnes handicapées qui ont réussi à s'insérer sur le marché du travail via **Cap emploi** continue de **progresser**



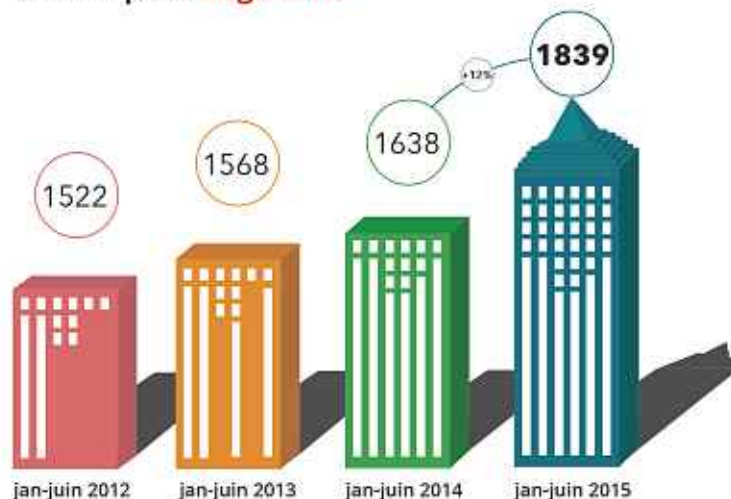
Evolution du nombre de placements réalisés par Cap emploi

Le nombre de personnes handicapées maintenues dans leur travail via la **Sameth** progresse



Evolution du nombre de maintiens réalisés par la Sameth

Le nombre d'**entreprises** créées par des personnes handicapées **augmente**



Evolution du nombre de créations d'activités par des demandeurs d'emploi handicapés soutenues par l'Agefiph au titre de la subvention de la création

Source : Etude "Les chiffres de l'emploi et du chômage des personnes handicapées", septembre 2015, Agefiph

“ Depuis de nombreuses années, Buffalo Grill accueille et forme des personnes en situation de handicap. ”

MISSION HANDICAP

Cette politique volontariste s'inscrit pleinement dans le cadre des valeurs de l'entreprise : **Passion, Engagement et Estime.**

Depuis 3 ans, notre action a pu être menée grâce au concours de chacun. Toutes nos équipes ont contribué à faire de Buffalo Grill une entreprise résolument ouverte à la diversité.

Une étape a été franchie, ensemble, combattons les idées reçues pour en franchir une autre.

De nombreux postes sont à pourvoir sur toute la France, rejoignez-nous www.buffalo-grill.fr rubrique : nos offres d'emploi ou envoyez votre CV et lettre de motivation : missionhandicap@buffalo-grill.fr

BUFFALO GRILL®

SOLIDAIRE Une entreprise de l'Essonne aide ses salariés à s'insérer sur le marché du travail

Deux ans pour trouver un job

Coralie Lemke

Deux ans, pas plus. Les équipes de Log'ins se sont fixé cette durée pour insérer les salariés en situation de handicap sur le marché du travail. L'entreprise solidaire, située dans l'Essonne, a un procédé bien particulier pour relever ce défi.

« Dans un premier temps, nos équipes font le maximum pour assainir la situation. Une chargée d'accompagnement s'occupe de toutes les problématiques sociales comme la garde d'enfants, l'endettement, le logement ou la santé », explique Thibaut Deligey, directeur du développement des partenariats chez Log'ins.

Aide à tous les niveaux

En parallèle, les personnes en situation de handicap démarrent une activité salariée. Des postes de manutention très simples ont été pensés pour des employés qui n'ont jamais travaillé.

Une fois leur quotidien stabilisé, les salariés de Log'ins bénéficient d'un soutien à la recherche d'emploi. Cette aide englobe, entre autres, la définition d'un projet professionnel, la recherche d'emploi et la rédaction d'un CV.

Des parcours adaptés

« Leur accueil chaleureux permet de ne pas être déboussolé. En plus, je pourrai toujours réutiliser ce qu'on m'a appris là-bas dans un autre emploi », raconte Yassine Naji, 25 ans, qui y a travaillé 11 mois. Il y préparait, entre autres, des colis de livres et gérait les commandes des clients.

Selon son évolution, le salarié peut changer de poste. « Ce n'est pas parce qu'il finit sur un poste de logistique qu'il devra nécessairement en faire dans son nouveau travail », nuance Thibaut Deligey. « Nous avons beaucoup d'anciens salariés qui sont devenus assistants maternels, par exemple. »



Guillaume Grandin

Log'ins propose des postes adaptés pour ceux qui n'ont jamais travaillé.

Yassine Naji, lui, a toujours aimé les relations humaines. Il est aujourd'hui chauffeur d'un véhicule de la PAM91, un service de transport collectif pour les personnes à mobilité réduite en Essonne. Il s'occupe des déplacements de quatre enfants. Un travail qui lui a permis de s'épanouir, malgré sa sclérose en plaques. « C'est moi qui ai

trouvé l'offre, mais j'ai décroché le job grâce aux conseillers de Log'ins », précise-t-il.

En quatre ans, treize personnes sont parties de chez Log'ins. Onze d'entre elles ont retrouvé un emploi ou ont entamé une formation. Depuis l'année dernière, l'entreprise emploie en tout une trentaine de personnes. ■

**Diane, juriste
1 handicap, 1 CV**



16 AU 22 NOV. 2015

SEMAINE EUROPÉENNE POUR L'EMPLOI

DES PERSONNES HANDICAPÉES

www.semaine-emploi-handicap.com

PAR L'ADAPT

L'ADAPT
REUSSIR
avec un
HANDICAP



WWW.LADAPT.NET - L'ADAPT - ASSOCIATION POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES



francetélévisions
bien différents bien ensemble



CONSEILS Des associations vous accompagnent pour monter votre boîte

BGE aide à entreprendre

Sylvie Laidet

Handicap et entrepreneuriat font plutôt bon ménage. Chaque année, 3 200 personnes handicapées se lancent dans cette aventure, selon l'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph).

Parmi elles, environ 2 000 sont accompagnées par le réseau national d'appui aux entrepreneurs Boutique de gestion pour entreprendre (BGE). A raison de rendez-vous réguliers avec un conseiller référent, mais aussi avec des experts, les porteurs de projet sont suivis durant un à six mois en fonction de leurs besoins.

Concret et réaliste

« Avec eux, nous travaillons sur les conditions de réussite de leur projet. Ils sont pour la plupart en reconversion, nous essayons d'estimer s'ils sont capables d'entrer dans une autre histoire. Avec leur handicap, pourront-ils assurer la charge de travail d'un chef d'entreprise ? Pour cela, nous les



BGE

Six mois pour bâtir votre projet.

confrontons aux gestes quotidiens de leur futur job en mettant en place des évaluations en milieu de travail. Peuvent-ils rester assis longtemps ? Porter telle charge ? », illustre Sophie Jalabert, déléguée générale de BGE.

Au bout de ce processus, seul un candidat sur trois ira au bout de sa démarche.

Après ce travail sur la personnalité, l'aptitude et la confiance en soi, BGE et l'entrepreneur en herbe travaillent sur la viabilité économique du projet. « Nous l'interrogeons sur sa vision de son produit, sa stratégie commerciale et son aptitude à la mettre en œuvre. Au démarrage, ils sont souvent seuls. Etre un bon vendeur est impératif », insiste Sophie Jalabert.

Des entreprises solides

BGE joue également un rôle primordial dans la recherche de financements, notamment auprès des banques. « Nous défendons également les projets auxquels nous croyons auprès de l'Agefiph, afin que l'organisme mobilise des aides en faveur de ces entrepreneurs », ajoute Sophie Jalabert. Cet accompagnement semble porter ses fruits puisque le taux de pérennité de ces entreprises est de 75% à trois ans. Soit un point de plus que pour les valides. ■

FINANCEMENT

Passez les concours !

Comme pour les offres d'emploi, tous les concours à la création d'entreprise sont accessibles à tous. Ainsi, le concours Handi-Entrepreneurs organisé par Atos est ouvert aux dirigeants d'entreprise (moins de quatre ans d'existence) reconnus travailleurs handicapés. A la clé, entre 4 000 et 10 000 € de dotations financières. Handibusiness, organisé par AADSP Group, vise pour sa part à élire le meilleur projet de création d'entreprise lancé par une personne handicapée francilienne. Le lauréat du premier prix remporte un accompagnement global d'aide à la création d'entreprise. Enfin, le Talent de l'encouragement soutenu par l'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph) dans le cadre du concours Talents BGE récompense un porteur de projet en situation de handicap. Mais rien ne vous empêche de postuler dans une autre catégorie. ■ **S. L.**

DANS UN MONDE QUI CHANGE,
**QUEL QUE SOIT VOTRE HANDICAP,
 CE SONT TOUTES VOS COMPÉTENCES
 QUI PRIMENT.**



MISSION HANDICAP

Nous mettons tout en œuvre pour que votre intégration au sein de nos équipes soit une réussite.

BNP Paribas recrute. Rejoignez-nous !

Envoyez votre candidature à missionhandicap@bnpparibas.com



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

RÉUSSIR A la tête d'une agence de communication, Deza Nguembock revient sur ses débuts

Les conseils d'une chef d'entreprise

Coralie Lemke

Des journées à rallonge, des coups de téléphone répétés, des rendez-vous à longueur de journée... La vie de Deza Nguembock ressemble à celle de tous les chefs d'entreprise. Si ce n'est qu'elle souffre d'une lourde scoliose et d'une insuffisance respiratoire.

Elle a pourtant décidé de monter son entreprise, E&H Lab, il y a cinq ans. Une société qui organise la communication externe des entreprises, ainsi que des actions de sensibilisation internes auprès des salariés. « J'ai refusé de subir ce que l'on voulait de moi. J'étais en CDI, mais très mal payée. Je voulais

pouvoir exploiter pleinement mes compétences et mes richesses », explique cette dynamique quadragénaire.

« Il faut sortir, rencontrer des gens et se confronter aux difficultés. »

Elle a commencé par quelques recherches à la chambre de commerce, puis la Boutique de gestion pour entreprendre l'a aidée à monter un dossier pour trouver des financements. Quand il est considéré comme viable, l'organisme le transmet à l'Association de gestion du fonds pour l'insertion des

personnes handicapées (Agefiph) qui procède à son propre examen.

Deza Nguembock a également trouvé des mécénats dans le guide de l'Admical, une association spécialisée dans le domaine. « En revanche, les banques ne sont pas ouvertes au prêt. C'est très difficile de recueillir leur confiance », prévient-elle. Pour recruter, elle a d'abord pensé aux relations qu'elle s'est faites au sein d'associations. Ensuite, elle a diffusé des annonces via Pôle emploi.

Ne pas se décourager

Oubliez les projets à distance. « Rester chez soi est le pire des pièges dans lesquels tomber. Au contraire, il faut sortir,

rencontrer des gens et se confronter aux difficultés », insiste Deza Nguembock. Elle conseille de se rendre dans les lieux collaboratifs pour cultiver son réseau. La chef d'entreprise garde en tête deux principes : s'investir dans une association et rester en contact avec tous ceux qui ont jalonné son parcours. Deza Nguembock estime que son entreprise a mis un peu plus de trois ans à se développer. Une période pendant laquelle elle a dû travailler d'arrache-pied avant d'atteindre les résultats escomptés. « Ce n'est jamais facile pour les jeunes entreprises. D'autant plus que les gens n'ont pas toujours un regard très ouvert sur le handicap. » ■

AIDES

Plusieurs sources de financement

Après les idées, le financement. Il existe différentes structures qui proposent un soutien aux entreprises nouvellement créées.

► **L'Agefiph.** L'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph) dispense une aide de 6 000 € strictement liée au démarrage d'activité. La demande doit être faite avant l'inscription au centre de formalités des entreprises (CFE). Autre prérequis : détenir au moins 50 % du capital de sa future entreprise. Elle peut également être sollicitée pour le financement des aménagements nécessaires du fait de votre handicap.

► **Le mécénat.** Des dizaines de structures se proposent d'être mécènes pour la création d'entreprise. Toutes comportent un dispositif et des conditions particulières. Elles sont répertoriées dans le guide de l'Admical. Le site mecenova.org, lui, met directement en relation les entreprises et les associations.

► **Les banques.** « Quand ma banque a voulu me faire passer des tests de santé, j'ai changé de banque », explique Deza Nguembock. Ce choix lui a permis de trouver un conseiller compréhensif. Elle a ensuite pu bénéficier de prêts. ■ **C. L.**



Pour mener à bien un projet, Deza Nguembock recommande de sortir de chez soi.

Les travailleurs indépendants enfin reconnus

Depuis cet été, la loi Macron encadre le travail des auto-entrepreneurs en situation de handicap. Les contrats passés entre eux et les entreprises privées entrent désormais dans le cadre de l'obligation d'emploi de 6 % de travailleurs handicapés dont doivent s'acquitter toutes les entreprises de plus de 20 salariés. Qu'ils gèrent une entreprise de plomberie ou un cabinet juridique, il était

auparavant très compliqué pour eux de se faire connaître.

Inclus dans les quotas

« Les travailleurs indépendants en situation de handicap ont souffert de leur image auprès des entreprises, car aucune loi ne les encadrait », explique Didier Roche, le président de l'Union professionnelle des travailleurs indépendants handicapés (Uptih). Avec

cette loi, les entreprises se tourneront plus facilement vers eux, puisqu'ils leur permettront d'atteindre le quota exigé par l'Etat.

« Après quelques contrats successifs, il est possible qu'une entreprise propose même au travailleur indépendant de l'embaucher », souligne Didier Roche. De quoi installer un terrain de confiance et faire changer le regard porté sur le handicap. ■ **C. L.**



La diversité est une force

REJOIGNEZ UNE ENTREPRISE QUI FAIT DE LA DIFFÉRENCE UNE RICHESSE



LE CLUB MED RECRUTE POUR SES VILLAGES DES TALENTS DE TOUS HORIZONS

Ouvert sur le monde, le Club Med est curieux des individus et sensible à leurs différences. Multiculturel, il croit à la richesse des influences.

En signant la Charte de la Diversité, le Club Med choisit de s'engager activement pour la pluralité de ses équipes et pour l'égalité des chances.

Nos engagements pour l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap :

- sélection exclusivement basée sur les compétences,
- parcours d'intégration adapté à la situation de chacun,
- gestion de carrière reposant sur l'accès à la formation.

TENTEZ L'AVENTURE !
WWW.CLUBMEDJOBS.FR

SOCIAL Des établissements médico-sociaux permettent de travailler sous curatelle ou tutelle

Un environnement de travail protégé

Coralie Lemke

Assise à une table au milieu de la blanchisserie, Nicole boutonne une blouse avec soin. Autour d'elle, une dizaine de personnes s'activent. Cette blanchisserie ressemble à n'importe quelle autre si ce n'est que tous ceux qui y travaillent sont en situation de handicap moteur, mental ou les deux. Parmi les 132 travailleurs de l'établissement et service d'aide par le travail (Esat) les Ateliers de Jemmapes, 49 sont sous tutelle ou sous curatelle, comme Nicole.

Une curatrice gère les comptes de Nicole et s'occupe des tâches administratives. « Ça me soulage. Seule, je

« Les travailleurs perçoivent une rémunération. »

Fabienne Tasse,
chef du service médico-social

ne pourrais pas m'occuper correctement de l'argent que je reçois », explique Nicole, qui se déplace en fauteuil roulant.

Car Nicole ne perçoit pas de salaire à proprement parler. « Nous n'avons pas de statut d'employeur. Les travailleurs signent un contrat de soutien d'aide par le travail et perçoivent une rémunération », précise Fabienne Tasse, la chef du service médico-social. Un environnement de travail qualifié de « milieu protégé ».



C. Lemke / 20 Minutes

Une curatrice aide Nicole à gérer l'argent qu'elle gagne à la blanchisserie des Ateliers de Jemmapes.

Les Ateliers de Jemmapes accueillent aussi un service traiteur, où travaille Maria. A 56 ans, cette femme dynamique aux grands yeux maquillés de bleu vit avec sa mère, qui est aussi sa curatrice. « Je n'ai pas beaucoup suivi à l'école et suis reconnue comme handicapée à 80%. Ma mère m'aide à faire les comptes et elle m'apprend à mettre de

l'argent de côté. La dernière fois, j'ai pu m'acheter un lecteur DVD. »

Un statut très souple

« Le licenciement n'existe pas dans le milieu protégé. Bien sûr, le travailleur a le droit de démissionner s'il le souhaite », souligne Fabienne Tasse. Mais si un travailleur devient dangereux pour

lui-même ou pour les autres, l'Esat lui trouvera un nouvel emploi.

Maria n'a jamais voulu travailler dans le milieu ordinaire. « J'ai été très malade en 1987 et j'ai dû manquer le travail pendant six mois. Si j'avais été dans le milieu ordinaire, je ne sais pas s'ils auraient bien voulu me reprendre », explique-t-elle timidement. ■

« Des personnes très créatives »

Marie-Hélène
Delaux

Fondatrice de
Sabooj, première
agence de
communication
agrée entreprise
adaptée



Sabooj

Quelle différence avec une agence de communication classique ?

Mis à part qu'en faisant appel à nous, les entreprises remplissent une part de leur obligation d'emploi de personnes en situation de handicap, il n'y en a pas. Nous travaillons avec des entreprises classiques. Parfois, des clients font appel à nous sans même savoir que nous sommes une entreprise agréée.

Quel est le profil des personnes que vous employez ?

Beaucoup d'entre elles sont sourdes. D'autres souffrent de maladies invalidantes ou de maladies psychiques. Ce sont des personnes très sensibles, ce qui démultiplie leur créativité. Une qualité essentielle dans le monde de la communication. ■ **Propos recueillis par Coralie Lemke**

Pourquoi avoir créé cette agence ?

J'ai travaillé pendant 22 ans au service communication d'une banque. Un jour, j'ai voulu faire appel aux services d'une agence de communication adaptée pour les personnes en situation de handicap et je me suis rendu compte que ça n'existait pas. Alors après mûre réflexion, je me suis décidée à la créer en 2010. Nous sommes aujourd'hui une équipe de 14 personnes, dont 10 en situation de handicap.

Le temps partiel, pour concilier soins et emploi

Une période de convalescence après un accident du travail, des soins de rééducation ponctuels, une phase de stabilisation en cas de maladie psychique... Voilà autant de situations dans lesquelles garder un emploi à temps plein semble compromis.

« Certains de nos salariés travaillent à temps partiel car ils doivent être dialysés à l'hôpital plusieurs fois par semaine. D'autres sont en situation de handicap auditif et ont besoin d'un temps d'adaptation avec leur appareillage aux oreilles. Cela leur permet de se préserver sur le plan médical », explique Cristelle Jacq, responsable recrutement et diversité chez

Assystem. Un dispositif qui leur permet également des délais plus souples pour leurs rendez-vous chez les professionnels de santé.

Un temps de transition

« Après un problème de santé, les personnes en situation de handicap peuvent aussi avoir recours au mi-temps thérapeutique. Cette période de temps partiel d'un an leur offre une transition entre le temps médical et le temps du travail », conclut Bruno Pollez, médecin de réadaptation et administrateur à l'Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées (Adapt). Il suffit d'en faire la demande à son médecin traitant. ■ **C. L.**



4 000 SALARIÉS EN SITUATION DE HANDICAP CONTRIBUENT À NOS INNOVATIONS

Le groupe EDF agit pour l'égalité des chances : cette année encore, nous recrutons plus de 200 personnes en situation de handicap dans de nombreux métiers, en CDI ou en contrat d'alternance.

Rejoignez nos équipes sur edf.fr/edf-recrute



ENTREPRISE Le contrat de génération a été adapté aux personnes en situation de handicap

Des aides pour l'emploi des jeunes

Sylvie Laidet

Comme souvent avec les dispositifs de droit commun, certains sont dédiés aux personnes handicapées. Le contrat de génération n'échappe pas à la règle. Ainsi, les entreprises de moins de 300 salariés qui embauchent un jeune en situation de handicap de moins de 30 ans et qui, dans le même temps, maintiennent en emploi ou recrutent un senior de plus de 57 ans (55 ans pour un senior en situation de handicap) sont éligibles aux 12 000 € d'aides de l'Etat sur trois ans.

« Nous proposons des aides en plus de celles de l'Etat. »

Faouzia Bousmah,
chargée de mission à l'Agefiph

« En appui de ce dispositif gouvernemental, nous proposons des aides supplémentaires. D'abord, l'aide senior complémentaire forfaitaire de 4 000 € pour l'embauche d'un jeune en situation de handicap à temps plein (2 000 € à temps partiel) doublé d'un maintien dans l'emploi ou d'un recrutement d'un senior », complète Faouzia Bousmah, chargée de mission à l'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph).

Pour encourager les entreprises à proposer une formation au jeune ou au



En signant un contrat de génération, l'entreprise embauche un jeune et maintient dans l'emploi un senior.

senior handicapé pendant leur contrat de génération, l'organisme collecteur de la contribution des entreprises ne remplissant pas leur obligation d'emploi de travailleurs handicapés finance 80% des coûts pédagogiques. Enfin, pour favoriser l'intégration d'un salarié handicapé dans son poste, deux aides cohabitent : jusqu'à 2 000 € pour la

rémunération du tuteur et maximum 1 000 € pour sa formation.

Un dispositif peu usité

A ce jour, ces aides ne sont que très peu utilisées par les entreprises : moins d'une trentaine en 2014 pour un objectif initial de 200. « La conjoncture économique morose explique pour

partie cette faible mobilisation. Les entreprises embauchent peu. Et puis, cette aide entre en concurrence avec d'autres dispositifs de soutien proposés par l'Agefiph », explique un autre spécialiste du secteur. Pour 2015, les chiffres ne sont pas « stabilisés », mais l'organisme collecteur évoque une montée en charge progressive. ■

« Développer l'alternance »

Florence Simony

Responsable du conseil handicap de LB Développement et coordinatrice du projet Salto



titulaires de bac + 2 sur des fonctions techniques, mais aussi sur des fonctions support. Chaque année, entre 20 et 30 candidats signent un contrat d'alternance ou un stage dans le cadre de Salto.

Quelles formations les candidats peuvent-ils suivre ?

Ils sont libres de choisir la formation de leur choix et nous les mettons en relation avec des entreprises.

Quel est le taux d'insertion professionnelle durable de ces alternants ?

Il est de l'ordre de 60%. Evidemment tous ne sont pas embauchés dans leur entreprise d'accueil. En revanche, nous proposons aux partenaires de mutualiser les CV des candidats à l'issue de leur alternance ou de leur stage. ■ **Propos recueillis par S. L.**

Quel est l'objectif du projet Salto ?

Ce dispositif créé il y a huit ans par Schneider Electric, l'Agefiph et le Cesi vise à développer l'alternance et les stages de personnes handicapées dans le secteur de l'industrie.

Quels sont les prérequis pour postuler ?

Les grandes entreprises partenaires ont une politique très active en matière de handicap, et recherchent plutôt des profils qualifiés. Nos cibles sont des

Handicadémie, trois mois pour se former

Confrontées au manque de formation des personnes handicapées, des

entreprises se mobilisent pour leur permettre de monter en compétences et donc d'optimiser leurs chances de trouver un job. Le programme Handicadémie, piloté par JobinLive, permet ainsi à des demandeurs d'emploi de suivre une formation de trois mois, via l'alternance ou une préparation opérationnelle à l'emploi individuelle.

« En fonction des besoins des entreprises participant au programme, nous cherchons des candidats ayant ou pas un premier diplôme, titulaires d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé, disponibles et motivés. Passé la

présélection, nous les convoquons à un centre d'évaluation afin d'évaluer leurs compétences et leur marge de progression », explique Laura Dias, responsable du service recrutement de JobinLive.

70% d'embauche

Durant la formation, les « étudiants » sont stagiaires de la formation professionnelle et continuent donc de percevoir leur allocation chômage. A la sortie, pas d'obligation d'embauche de la part des entreprises partenaires. Toutefois, depuis le lancement en juillet 2014 de Handicadémie, 70% des stagiaires ont été embauchés en CDI ou en CDD. ■ **S. L.**

CREATIF HANDICAP

RECRUTEMENT, DIVERSITÉ,
RESPONSABILITÉ

2 500 POSSIBILITÉS DE CARRIÈRE

INGÉNIEURS. TECHNICIENS.
CHEFS DE PROJET. COMMERCIAUX.
FONCTIONS SUPPORT.

assystemrecrute.com

AEROSPACE
AUTOMOTIVE
INFRASTRUCTURE
INDUSTRY
NUCLEAR



VOIR NOTRE VIDÉO "HANDICAP"



PARTENAIRE MAJEUR

créatif/inventez des réponses originales aux besoins de nos clients comme des vôtres. Participez aux plus grands projets industriels mondiaux et exprimez vos envies professionnelles. **handicap**/depuis 2007, nous nous engageons en intégrant et en maintenant en poste des personnes en situation de handicap. Nous avons aujourd'hui un taux d'emploi de 2%, quand celui du secteur de l'ingénierie est à 0,8%. Nous menons des projets innovants comme "Handroide" qui permettra à des personnes à mobilité réduite de se tenir debout. Nous sommes partenaire de l'association HANVOL qui favorise la formation et l'insertion de personnes handicapées dans l'aérospatial. Avec la signature de notre accord d'entreprise en 2013, nous recruterons plus de 20 collaborateurs en situation de handicap par an. **possible as assystem**/aucune voie n'est tracée ou figée. Nos différences contribuent à notre réussite. Contactez-nous : missionhandicap@assystem.com

A NEW PATH TO GROWTH



INSERTION Le dispositif est prolongé jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap

Service civique, mode d'emploi

Coralie Lemke

Seuls 375 jeunes handicapés ont fait un service civique dans les cinq dernières années, dont 150 en 2014, ce qui représente moins de 1% des participants. L'objectif d'atteindre les 6%, comme le quota imposé aux entreprises, est encore loin d'être atteint. Difficile pour l'instant de comprendre où postuler et comment. Alors voici un guide qui, nous l'espérons, vous éclairera.

› Qui peut s'inscrire ? Le service civique est ouvert à toutes les personnes handicapées de 16 à 30 ans. Il est possible de s'inscrire jusqu'à la veille de ses 30 ans. La limite s'arrête à 25 ans pour les personnes valides.

› Combien de temps dure le service civique ? Il dure entre six mois et un an. La durée de travail est de 35 heures maximum par semaine pour un jeune mineur et peut aller jusqu'à 48 heures pour les majeurs. Elle peut

aussi être réduite jusqu'à 24 heures hebdomadaires pour une personne avec un lourd handicap.

› A combien s'élève la rémunération ? L'indemnité s'élève à 573 € par mois. Elle est versée par l'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph) pour les entreprises de droit privé et par le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (Fiphfp) pour les organismes publics. Elle est cumulable avec l'allocation adulte handicapé.

› Où chercher un poste ? Il n'existe pas de site dédié aux personnes en situation de handicap. Le site de référence est service-civique.gouv.fr. Sur cette plateforme, les candidats peuvent se créer un compte. Il est possible de rédiger quelques lignes de présentation sur son profil. C'est le seul endroit où l'on peut faire état de son handicap. Un onglet permet aussi de télécharger un CV.



C. Lemke / 20 Minutes

Vous trouverez des offres de service civique sur service-civique.gouv.fr.

› Comment savoir si une offre vous est destinée ? Par définition, aucune offre n'est réservée à une personne valide. N'hésitez pas à candidater si un poste vous intéresse. Attention, si vous tapez le mot « handicap » dans la barre de recherche, vous tomberez sur des offres pour travailler au contact de personnes en situation de handicap.

› Où trouver de l'aide personnalisée ? Un accompagnement téléphonique du service public est ouvert au 3939 (0,15 € la minute). Sur Internet, vous pouvez rédiger vos questions par mail à : handicap@service-civique.gouv.fr. Vous pouvez aussi téléphoner aux référents du service civique les plus proches de chez vous. ■

ALIAS

LOU DOILLON

EN CONCERT

23/10 ANTIBES, Anthéa
 14/11 LILLE, le Splendid
 19/11 BORDEAUX, Krakatoa
 20/11 NANTES, Stereolux
 26/11 STRASBOURG, la Laiterie
 28/11 LYON, le Transbordeur
 2/12 NIMES, Paloma
 8/12 PARIS, Casino de Paris
 10/12 TOULOUSE, le Bikini
 12/12 SIX-FOURS, Espace Malraux

NOUVEL ALBUM "LAY LOW" LE 9 OCTOBRE
www.loudoillon.fr

Billets : alias-production.fr et autres points de vente

ALIAS 20 ANS RTL2

EMBAUCHE Face aux employeurs, mettez en valeur vos compétences

Comment aborder son handicap en entretien

Coralie Lemke

Phase finale pour décrocher un emploi, la rencontre avec un recruteur est aussi pour certains l'exercice le plus impressionnant. En plus de présenter ses compétences, c'est aussi l'occasion de discuter du handicap du candidat.

Évitez de vous ruer sur le sujet au début de la rencontre. Les travailleurs en situation de handicap ont certes quelques spécificités en plus des autres, mais l'entretien est surtout le moment de se vendre.

« Je n'ai jamais apprécié que les candidats en parlent d'emblée. Il vaut mieux d'abord présenter son parcours et ses qualités. Si le candidat est reçu en entretien, c'est que le recruteur estime qu'il a un potentiel à exploiter », raconte Anne Thierry, intervenante chez Handi-partage, une association qui accompagne les entreprises et les salariés en situation de handicap.



Un forum emploi en 2013.

« Au moment d'en parler, il vaut mieux voir le verre à moitié plein qu'à moitié vide. Tout est une question de formulation », poursuit-elle. En cas de handicap moteur par exemple, dire « je

peux soulever jusqu'à 15 kilos » passera mieux que « attention, au-delà de 15 kilos, je ne peux pas porter de charge ».

Exit les aspects médicaux

Vous pouvez également préparer deux ou trois phrases qui résument votre situation. Réservez le maximum de temps à la présentation de vos compétences. « Il faut savoir garder les aspects médicaux pour le médecin du travail. Cela ne concerne pas un recruteur, souligne Nicolas Bissardon, en charge de l'emploi chez Handicap.fr. La réflexion sur les aménagements de poste possibles se fera plus tard, quand l'embauche sera validée. »

Dans tous les cas, la personne qui postule n'est pas légalement obligée de parler de son handicap en entretien et ce même si la question est posée par l'entreprise. Ces informations peuvent, si le candidat le souhaite, rester dans la sphère privée. ■

PRATIQUE

Ecrire son CV, les sites coups de pouce

Plusieurs sites aident les personnes en situation de handicap à rédiger leur CV.

► **Jobekia.** Destiné à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, Jobekia propose toute une batterie de conseils pour réaliser son CV : apprendre à valoriser un stage ou justifier un trou dans votre parcours.

► **Handi-CV.** Doit-on indiquer son handicap ou ses prétentions salariales sur un CV ? Le site prend toutes ces questions épineuses à bras-le-corps pour aiguiller les candidats dans leur recherche. Un article très complet dresse même les maladresses à ne pas commettre.

► **Cap emploi.** L'organisme spécialisé dans l'accompagnement des travailleurs en situation de handicap suggère des modèles de CV déjà existants pour réaliser le vôtre. ■

C. L.



— TOUS DIFFÉRENTS, —
TOUS UNIQUES !

Pour nous, seuls les compétences, l'envie et l'état d'esprit font la différence !

Depuis plus de 20 ans, la Société ATAC accompagne tous les talents grâce à son Programme Handicap, tant dans les actions de recrutement que dans la sensibilisation ou le maintien dans l'emploi de ses collaborateurs.

PLUS DE **750** COLLABORATEURS EN SITUATION DE HANDICAP

& un **taux d'emploi** de **6,15%***

* Taux d'emploi au 31/12/14



programmehandicap@atac.fr • www.simplymarket-handicap.fr
www.simply-market-carrieres.fr



CARRIÈRE Le statut de travailleur handicapé a ses avantages et ses inconvénients

Un vrai besoin de reconnaissance

Sylvie Laidet

Opéré d'une double hernie discale, Olivier*, à l'époque commercial itinérant, perd momentanément l'usage de ses jambes. Croyant bien faire, il monte un dossier de reconnaissance de qualité de travailleur handicapé (RQTH) dans l'espoir de bénéficier d'aménagement de poste et d'horaires. Au final, il est licencié pour inaptitude.

Soucieux d'éviter la case chômage et « estampillé » de sa RQTH, il est recruté en CDI comme assistant conseiller clientèle dans une banque mutualiste. « Un poste payé bien en deçà de mon précédent salaire, 1 000 € de

moins, mais je voulais absolument travailler », raconte-t-il, amer. Cantonné sur une plateforme téléphonique, sans perspective d'évolution en agence bancaire, Olivier regrette sa

« Le statut permet des aménagements du poste de travail et/ou des horaires. »

**Benjamin Guinaudeau,
directeur de RQTH Recrutement**

démarche : « Si je n'avais rien dit, j'aurais pu évoluer normalement dans l'entreprise. Quitte à poser des arrêts maladie si besoin est. » Aujourd'hui, il

attend que sa RQTH « tombe », dans cinq ans, pour ne plus se voir proposer des postes au rabais.

Heureusement, toutes les démarches de RQTH ne mènent pas dans une impasse. Au contraire, elles permettent en règle générale une amélioration de son environnement de travail.

Signaler ses limites

« Cela passe notamment par un aménagement du poste de travail et/ou des horaires. La RQTH permet aussi aux managers de comprendre certains freins de la personne en situation de handicap dans le travail. Par exemple, pourquoi lui faut-il plus de temps pour réaliser telle tâche ? », illustre

Benjamin Guinaudeau, directeur de RQTH Recrutement.

Pour cet expert, le dire le plus tôt possible est le mieux. « Si on cache son handicap et que du jour au lendemain, l'état de santé empire et que le climat dégénère dans l'équipe, sortir sa RQTH à ce moment-là serait mal perçu », commente-t-il.

Mieux vaut anticiper en avertissant la mission handicap de l'entreprise ou, à défaut, directement la personne en charge des ressources humaines. Toutefois, pour éviter les mauvaises surprises, restez vigilant sur votre évolution de carrière, qui doit être équivalente à celle d'une personne valide. ■

* Le prénom a été modifié.

JOB DATING

Les entretiens s'exportent sur Internet

Avant, pendant ou après la **Semaine européenne pour l'emploi** des personnes en situation de handicap, les Job Dating virtuels se multiplient : Myjobdating.fr en partenariat avec mission-handicap.com, Handi2day, Handilive... Le principe est simple : permettre aux candidats en situation de handicap de rencontrer virtuellement, par chat, vidéo ou téléphone, un maximum de recruteurs en un temps donné.

Pour y participer, il faut en général se pré-inscrire en adressant son CV ou en remplissant un questionnaire de candidature en ligne. Charge ensuite aux employeurs participants de sélectionner les profils adéquats et de leur donner un premier rendez-vous en ligne puis, si le courant passe, de les rencontrer.

Côté candidats, le gain de temps et la limitation des déplacements sont évidents. Pour les employeurs, c'est un bon moyen de toucher de nouveaux candidats. « Les candidats y sont plus jeunes et plus au fait des nouvelles technologies que sur les salons emploi classiques. Pour nous, c'est intéressant », commente Dominique Gagnière, référente handicap et emploi à la SNCF qui, pour la 3^e fois, participe à Handi2day. ■ **S. L.**



L'entreprise adaptée de recyclage APR2, dans les Yvelines, emploie 80% de personnes en situation de handicap.

Comment fonctionnent les Esat ?

Ils sont 1 450 établissements et services d'aide par le travail (Esat) à permettre à 120 000 personnes en situation de handicap, pas assez autonomes pour travailler en milieu ordinaire ou dans une entreprise adaptée, d'exercer une activité dans un milieu protégé. De plus, l'Esat assure un accompagnement médico-social à ses usagers. « Les Esat relèvent du Code de l'action sociale et non du Code du travail »,

précise Béatrice Amsellem, directrice générale du réseau Gesat. Ces travailleurs en situation de handicap perçoivent entre 95 et 100% du smic composé de ressources émanant directement de l'Esat et de l'allocation d'adulte handicapé (AAH).

Des secteurs variés

Historiquement très développés dans les secteurs du conditionnement, des

espaces verts ou de la propreté, les Esat vont être obligés de muter vers davantage de services pour répondre aux besoins des clients.

Autre tendance : les Esat « hors les murs » où les personnes en situation de handicap viennent travailler directement dans l'entreprise tout en restant rattachées à l'Esat. Un bon moyen pour elles de renouer avec un milieu de travail ordinaire. ■ **S. L.**



RENAULT
La vie, avec passion

Renault **Retail Group** recrute des collaborateurs en situation de handicap.



Nos engagements pris dans le cadre de notre accord d'entreprise 2013-2015 :

- Favoriser les embauches de collaborateurs en situation de handicap sur l'ensemble de nos métiers
- Aménager les postes de travail pour assurer une bonne intégration et un maintien dans l'emploi
- Permettre un accès prioritaire aux dispositifs de formation professionnelle
- Sensibiliser l'ensemble de nos salariés
- Développer nos partenariats avec le secteur protégé et adapté

Notre volonté d'agir se poursuit, rejoignez-nous !

Nous recrutons des Conseillers commerciaux, Carrossiers-peintres, Mécaniciens, Responsables après-vente, Chefs de ventes... h/f

Retrouvez toutes nos opportunités sur : <http://jobs.renaultretailgroup.com>

Nous contacter : missionhandicap.rrg@renault.com

RECONVERSION Jean-Philippe Maffioletti a su rebondir dans l'événementiel sportif

Il change de voie après un accident

Coralie Lemke

« Je ne voulais pas rester planté chez moi. » Jean-Philippe Maffioletti est catégorique. Il a été actif toute sa vie, même confronté au handicap. Cet Annécien de 50 ans a travaillé pendant dix-sept ans dans le monde du théâtre et de la danse en tant que technicien spécialisé. Un métier physique, de terrain. En octobre 2005, il est victime d'un accident du travail. « Je portais une charge trop lourde et je me suis blessé à la colonne vertébrale », se souvient-il. Avec des symptômes ressemblant à ceux de la sclérose en plaques, il

« Je peux me servir de l'expérience que j'avais acquise avant mon accident. »

perd l'usage de ses jambes et n'a d'autre choix que de se réorienter.

« J'ai d'abord eu une période de convalescence, puis je me suis remis à travailler de manière périodique dans la vente, car j'aime le contact avec les gens. » Mais ce n'est qu'en 2012 qu'il trouve réellement sa voie.

Lors d'un salon pour l'emploi, il se voit proposer un travail dans l'événementiel chez Sport2Job, un organisme qui met en place des compétitions sportives pour valides et personnes handicapées au sein des entreprises.



Jean-Philippe Maffioletti garde le goût de se battre grâce à une pratique régulière du handisport.

« Je m'occupe de la logistique et de l'organisation de manifestations sportives. Je peux me servir de l'expérience que j'avais acquise avant mon accident. Aujourd'hui, mon rôle se fait plus en amont », souligne-t-il. Il lui faut trouver le lieu idéal pour les compétitions sportives, le matériel ainsi que tout le volet technique sur place. Un travail d'autant

plus épanouissant qu'il connaît bien le monde du handisport.

Bouger, quoi qu'il arrive

En dehors de son travail, Jean-Philippe Maffioletti a toujours misé sur l'activité physique pour rester épanoui. Après son accident, il s'est mis au handisport. Vélo, athlétisme, hockey : aucune

discipline ne lui résiste. « Je me dis que celui qui bouge, qui a une pratique assidue, c'est quasiment gagné pour lui. Il retrouve le goût de se battre et il arrive à dépasser son handicap moteur », confie-t-il. Aujourd'hui, son nouveau challenge est de motiver et de soutenir ses coéquipiers afin qu'eux aussi soient « bien dans leurs baskets ». ■

« Financer des aménagements »

Sylvain David

Sous-directeur du département des prestations familiales à la Caisse nationale d'allocations familiales



B. des Gayets / Nikoia

Existe-t-il des aides complémentaires ?

La prestation de compensation au handicap permet de financer des aménagements personnels ou au travail. Elle peut atteindre jusqu'à 10 000 €. La majoration pour la vie autonome concerne les personnes habitant dans un logement indépendant. Elle représente 107,77 € mensuels.

A qui doit-on s'adresser ?

Toutes les demandes doivent se faire à la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de votre département, peu importe si l'aide est versée par la Caisse nationale d'allocations familiales ou par le département, comme c'est le cas pour la prestation de compensation de handicap et la majoration pour la vie autonome. ■ **Propos recueillis par C. L.**

Quelles sont les spécificités de l'allocation adulte handicapé (AAH) ?

Elle ne dépend ni de la nationalité, ni du degré de handicap. L'AAH est évaluée selon les ressources de chacun. Son niveau maximal est de 800 € pour une personne sans emploi. Cumulable avec l'aide au logement, elle ouvre également le droit à l'assurance-maladie. Les parents d'enfants en situation de handicap peuvent, eux, percevoir de 129,99 à 1 667,71 €.

Trouver une assurance pour mener ses projets

On l'appelle le contrat épargne-handicap et c'est le seul produit destiné aux personnes en situation de handicap en matière d'assurance. Méconnu, il est destiné aux personnes dans l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle. Ce fonds ouvre droit à une réduction d'impôts et n'altère pas le montant de l'allocation adulte handicapé.

Différentes offres

A part pour l'épargne-handicap, il faudra se tourner vers les banques. « Leurs offres sont très différentes. L'une sera très intéressante pour une personne diabétique, une autre sera plus arrangeante pour une personne atteinte de sclérose en plaques »,

explique Clair Caillon de Handi-Assur, une société de courtage spécialisée dans le handicap.

Première étape, instruire une demande d'assurance auprès de sa banque pour savoir ce qu'elle propose. Puis se renseigner auprès d'autres banques. « N'hésitez pas à poser plein de questions », conseille Clair Caillon. Si une offre concurrente vous convient mieux, vous pourrez alors revenir vers votre propre banque et leur montrer votre point de comparaison. Elle sera alors obligée de s'aligner sur ce que vous lui montrerez. » Attention, légalement, ça ne fonctionne pas si vous n'avez pas sollicité en premier lieu votre banque. ■ **C. L.**

“ La différence ? Nos compétences sources de performances ! ”



KAP, au travers de notre Mission Handicap !

En 2009, nous avons créé notre Mission Handicap et avons intensifié notre engagement en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap, avec la signature de notre premier accord en 2014.

Notre politique handicap est déployée autour de 4 axes majeurs :

- **Une stratégie de recrutement et d'intégration forte.** Nous avons fait le pari de recruter sur un pied d'égalité nos candidats en personnalisant le processus avec un recruteur dédié.
- **L'amélioration des conditions de travail** par la réalisation de divers aménagements de poste (matériel, organisationnel ou humaines) et **l'évolution professionnelle** avec un fort déploiement de la formation.
- **La sensibilisation de tous les acteurs** : collaborateurs, business, RH, recruteurs...
- **Le développement des achats responsables** par des partenariats avec le secteur protégé (ESAT et Entreprises Adaptées).

Nous sommes convaincus que la force d'un Groupe repose sur la diversité de ses collaborateurs.

Rejoignez-nous et Engagez-vous à nos côtés !

AKKA Technologies, Leader Européen de Conseil et d'Ingénierie en Technologies, accompagne les grands comptes industriels et tertiaires sur les différentes étapes de leurs projets, de la R&D et l'étude, à l'industrialisation.

AKKA Technologies, par la maîtrise de métiers complémentaires, apporte une réelle valeur ajoutée à ses clients tous secteurs confondus ; Aéronautique, Automobile, Spatial, Défense, Naval, Ferroviaire, Énergie, Santé, Télécoms et Services.

Le Groupe compte près de 12 000 talents et est présent dans 20 pays : Allemagne, Belgique, Canada, Chine, Emirats Arabes Unis, Espagne, Etats-Unis, France, Hongrie, Inde, Italie, Maroc, Pays-Bas, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Singapour, Slovaquie, Suisse et Turquie.



recrutement.akka.eu

SPORT Refusant de se laisser abattre, Frédéric Sausset se prépare à courir les 24 Heures du Mans

Réinventer sa vie quand tout bascule

Coralie Lemke

« **L**e premier combat à mener est celui pour survivre. » Lorsqu'une personne devient handicapée, que ce soit à cause d'une maladie ou d'un accident, le premier défi consiste à rester en vie, selon Frédéric Sausset. Lui-même a dû se battre pendant de longs mois avant de repenser son quotidien.

Du jour au lendemain, il a perdu ses quatre membres. En vacances au bord de la mer il y a trois ans, il ressent une douleur à l'épaule. Un mois plus tard, lorsqu'il sort du coma, il a été amputé à cause d'une bactérie rare. Frédéric

Sausset est resté neuf mois à l'hôpital. Pourtant, après toutes ces épreuves, il s'apprête à courir les 24 Heures du Mans l'année prochaine.

« J'ai accompli des choses que je n'aurais jamais faites en étant valide. »

Ce chef d'entreprise de 46 ans a complètement transformé son quotidien. « Une fois la santé stabilisée, c'est le moment de se lancer un défi pour se prouver qu'on a eu raison de se battre. » Sans plus attendre, il s'est

décidé à participer à la mythique course automobile du Mans. « L'idée doit naître d'une passion. Moi, j'étais déjà fan de sport automobile avant que ma vie bascule », explique-t-il.

Vivre sa passion à fond

Bien entouré, il multiplie les rencontres avec les professionnels du milieu, dont Christophe Tinseau, un pilote qui réside près de chez lui à Blois. De fil en aiguille, il réussit à convaincre les responsables de l'Automobile-Club Ouest, qui organisent la course, de le laisser participer. « C'est une étape compliquée, car il faut réussir à gagner la confiance des gens », raconte Frédéric Sausset.

Grâce à sa voiture adaptée, créée spécialement pour lui, il pourra concourir à égalité avec les autres participants. En voiture de course, Frédéric Sausset ne se sent pas inférieur aux autres. « Ça m'a permis d'accomplir des choses que je n'aurais jamais faites en étant valide », explique le pilote de course de 46 ans.

Une fierté qui lui permet de s'évader et de penser à autre chose qu'à son handicap. « Tout change lorsqu'on n'est plus valide. Je me suis subitement aperçu de toutes les difficultés du quotidien et j'ai toujours d'importantes douleurs », confie Frédéric Sausset. « Mais aujourd'hui, j'ai retrouvé un sens à ma vie. » ■

ÉDUCATION

Sensibiliser dès la cour d'école

Quoi de mieux que d'être obligé de se déplacer à cloche-pied pour comprendre la notion de handicap ? Se mettre à la place de l'autre pour faire changer les regards, voilà le principe fondateur de Playdagogie. L'association développe des programmes de sport qu'elle met gratuitement à disposition des professeurs des écoles.

« Ça commence par un jeu ordinaire, comme une course de relais, raconte Jérôme Hennequin, éducateur sportif qui a instauré ce programme à L'Hay-les-Roses dans le Val-de-Marne en juin. Puis certains enfants sont liés par les mains, l'un d'eux avec un bandeau sur les yeux. L'enfant valide doit alors guider l'autre avec les mains ou avec la voix. »

La séance de sport se clôt toujours par une discussion avec les élèves. Pour certains des jeunes du CE2 au CM2, la notion de handicap était totalement nouvelle. « Les enseignants ont plutôt l'habitude d'aborder la thématique sous l'angle médical », souligne David Blough, directeur exécutif de Playdagogie. Pour le moment, 150 enseignants ont déjà reçu le programme. Ils sont plus de 2 000 à avoir téléchargé les séances sur Internet tout en se servant de leur propre équipement. ■ **C. L.**



Frédéric Sausset a décidé de vivre à fond sa passion et s'est fait construire une voiture spécialement adaptée.

Une entreprise tatoue vos prothèses

Des fleurs, une pieuvre, un crocodile... Chez U-Exist, aucune prothèse ne ressemble à une autre. Cette entreprise basée dans le Nord imprime dessus des motifs ou des tatouages personnalisés.

La petite équipe est composée de deux orthoprothésistes qui s'occupent des aspects techniques et d'une styliste, chargée de la partie créative. L'idée est née dans l'esprit de Simon Colin,

le fondateur de U-Exist, alors qu'il était étudiant en orthopédie.

Mieux s'accepter

« Je voyais les patients se décomposer à chaque fois qu'on leur apportait leur prothèse qui imitait la couleur chair », se souvient-il. Pour lui, les tatouages ont une importance autant esthétique que psychologique. « En personnalisant leur prothèse, cela leur permet

de mieux s'accepter », souligne le jeune homme.

D'autant plus que chaque motif est unique et appartient à la personne en situation de handicap. Si elle doit changer de prothèse des années plus tard, l'entreprise est en mesure de retrouver le tatouage choisi et de le réimprimer. Un investissement rentabilisé sur le long terme. Pour un imprimé de base, comptez environ 250 €. ■ **C. L.**

GILBERT COULLIER PRODUCTIONS ET DARK SMILE PRODUCTIONS PRÉSENTENT

JÉRÉMY FERRARI

VENDS 2 PIÈCES À BEYROUTH

**NOUVEAU
SPECTACLE**



LE TRIANON
À PARTIR DU 21 JANVIER 2016
et en tournée dans toute la France

Locations : www.coullier.com - www.fnac.com - www.ticketmaster.fr - www.myticket.fr
FNAC, CARREFOUR, GEANT, E.LECLERC, AUCHAN, CULTURA & points de vente habituels

www.jeremyferrari.fr



MODE Un couturier habille tout autant les personnes en situation de handicap que les valides

Ses vêtements se zippent sur tous

Coralie Lemke

Tout est parti d'une rencontre dans le métro, en 2005. A peine sorti de l'école de mode, Chris Ambrasse Boston dessine des croquis dans le métro lorsqu'une personne en situation de handicap l'interpelle. « Vous savez, nous aussi on voudrait porter de beaux vêtements ! »

Le jeune créateur fonde alors l'association Mode & Handicap un an plus tard, et lance une collection mixte, dédiée aussi bien aux personnes en situation de handicap qu'aux valides.

A l'aide de zips, de velcros et d'aimants, ses vêtements s'adaptent au physique de chacun : les chemises s'enfilent par

le côté grâce à une fermeture éclair, les pulls en laine se referment à l'avant avec des aimants, les imperméables qui recouvrent les jambes au moyen

« Je veux casser l'image du handicap qui fait peur. »

Chris Ambrasse Boston, créateur

d'une rallonge... Grâce à un partenariat, le groupe LVMH lui fournit les matières premières, comme les fils, les tissus ou les boutons.

« Pour imaginer mes collections, j'ai rencontré des personnes en situation

de handicap et j'essaie de comprendre leurs problèmes. Ensuite, j'ai fait appel à des ergothérapeutes pour qu'ils me donnent un avis sur mes projets », explique le couturier dans son impeccable chemise cintrée.

Vérifié par des thérapeutes

Ses collections s'adressent à plusieurs types de profils. « Les habits conviennent aux personnes en fauteuil, mais aussi à ceux qui sont en déficit de motricité et qui ne peuvent plus bouger leurs doigts par exemple. Et bien sûr, nous avons aussi des clients valides qui cherchent des pièces originales. » Une idée qui marche. L'an dernier, 15 000 pièces ont été vendues.

Les prix de ses pièces varient beaucoup selon les matières utilisées et le type de vêtement : de 500 € pour un manteau en forme de cape avec un motif très élaboré à 70 € pour un pantalon qui s'enfile facilement.

« Je veux casser l'image du handicap qui fait peur, affirme Chris Ambrasse Boston. C'est pour cela que je propose aussi à des personnes en situation de handicap d'être mannequins pour mes défilés. » Le créateur sort de nouvelles collections tous les six mois environ. L'année prochaine, il compte aussi ouvrir deux points de vente au Canada. Un développement qui montre le dynamisme de la mode pour les personnes en situation de handicap. ■

VACANCES

Voyagez en toute accessibilité

A la neige ou sous le soleil, voici quelques destinations de voyage pratiques où partir en week-end ou en vacances pour les personnes à mobilité réduite.

Avec décembre qui approche, rendez-vous au marché de Noël. « A Strasbourg, il est situé dans la zone piétonne. Mais il faut demander une autorisation spéciale si vous y venez en voiture », explique Jean-Michel Royere, président de l'association Handicap moteur. A Toulouse, le marché se trouve sur la place du Capitole. Accessible, elle est située à un kilomètre de la gare. L'hiver rime aussi avec la neige. Plusieurs stations sont aménagées pour les personnes en situation de handicap, comme Gérardmer dans les Vosges ou La Plagne en Savoie. Pour les malvoyants ou non-voyants qui aimeraient skier, l'association Sports et loisirs pour aveugles et amblyopes organise des séjours aux Deux-Alpes.

A Lyon, bus, trams et métros sont adaptés. « Notre site recense 2 500 hôtels, restaurants et lieux à visiter accessibles », fait savoir Damien Birambeau, fondateur du site J'accède. Pour ceux qui préfèrent les bords de Loire, Nantes comprend 431 lieux de plain-pied. Idéal pour un séjour tranquille et serein. ■ **C. L.**



Le couturier Chris Ambrasse Boston organise des défilés de mode avec des personnes en situation de handicap.

Les applis pour apprendre à communiquer

Pour démarrer une conversation facilement avec des personnes en situation de handicap, il existe plusieurs applications qui permettent de se mettre à niveau en braille et en langue des signes.

► **iBrailleur Notes.** Cette application gratuite, disponible sur Iphone et Ipad, permet d'écrire en braille. Il suffit de poser ses doigts sur l'écran et le logiciel dessine lui-même automatiquement

les touches autour de vos empreintes. Pratique pour communiquer clairement avec une personne aveugle ou malvoyante.

► **Learn Braille.** Disponible sur l'Apple Store, Learn Braille coûte 1,99 € et est conçue pour apprendre le braille. Vous découvrirez l'alphabet, puis des mots de vocabulaire sur une interface colorée et animée. Learn Braille convient aussi bien aux enfants qu'aux adultes.

► **Spread Signs.** Dans l'entourage d'un sourd-muet, la connaissance de la langue des signes est un plus. Disponible sur Android et Iphone, Spread Signs est un immense dictionnaire des langues des signes. Il comprend plus de 200 000 mots et expressions traduits en 17 manières de signer, comme l'anglaise, l'allemande, la japonaise ou la russe. Pratique dans la vie de tous les jours comme en voyage. ■ **C. L.**

Benjamin, technico-commercial 1 handicap, 1 CV



16 AU 22 NOV. 2015

SEMAINE EUROPÉENNE POUR L'EMPLOI

DES PERSONNES HANDICAPÉES

www.semaine-emploi-handicap.com

PAR L'ADAPT



WWW.LADAPT.NET - L'ADAPT : ASSOCIATION POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES



Mission Handicap

careers.total.com
Linked in

130 pays, 500 métiers, 100 000 femmes et hommes

POUR ÊTRE MEILLEURE L'ÉNERGIE A BESOIN DE VOUS



TOTAL
COMMITTED TO BETTER ENERGY

COMMITTED TO BETTER ENERGY = Engagé pour une énergie meilleure
L'énergie est notre avenir, économisons-la !

© L. Zylberman/Graphic-Images